

BULLETIN MUNICIPAL



Ces dernières semaines à Gausson

Le jeudi 1er février, le club des retraités de Gausson s'est réuni. Ce jour-là, un nom a été trouvé pour l'association : "Au fil du temps". De nombreux échanges ont été menés, notamment sur les activités qui seront mises en place au cours des mois à venir.

Le bureau de l'association est composé de : Philippe Choupault (président), Marcel Geffray (vice-président), Pierre Tanguy (trésorier), Didier Flageul (trésorier adjoint), Marie-Thérèse Planckel (secrétaire), Marylène Le Guelvout (secrétaire adjointe).

N'hésitez pas à rejoindre le club "Au fil du temps" !



La galette des rois de la paroisse a été organisée à Gausson le 19 janvier. Cent personnes étaient présentes pour fêter les reines et les rois !

L'aire de jeux de la commune est accessible à tous depuis le mois de décembre. De quoi ravir petits et plus grands Gaussonnais !



Information élagage

La municipalité rappelle aux propriétaires leurs obligations d'élagage des plantations situées aux abords des routes.

Il est préférable de privilégier l'exécution de ces travaux durant les périodes automne-hiver pour la sécurité routière et faciliter l'installation de la fibre.

MAIRIE DE GAUSSON
2 rue de la Fraternité-Gausson
02 96 28 72 13
mairie.gausson@orange.fr
www.mairie-gausson.bzh

Horaires d'ouverture au public :
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :
9h-12h30 - Samedi : 9h-12h

Infos pratiques

Inscriptions sur la liste électorale : attention aux modifications d'adresse
Vous êtes inscrit sur la liste électorale de Gausson, mais au cours de l'année 2023, vous avez déménagé et changé d'adresse au sein même de notre commune ? N'oubliez pas d'avertir la mairie.

GENDARMERIE

Depuis le 2 octobre 2023, les horaires d'ouvertures des unités au public sont les suivantes :

- MONCONTOUR : 02 96 73 47 17
Samedi, lundi, mardi de 8h à 12h et de 14h à 18h.
- PLOEUC : 02 96 42 10 18
Mercredi et jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h.
- PLOUGUENAST : 02 96 28 70 17
Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Vous souhaitez faire paraître un article dans le bulletin ? Merci de déposer vos annonces avant le 5 mars, en mairie ou à l'adresse mail suivante : communication.gausson@gmail.com

Etat civil



NAISSANCE

Le 30 janvier 2024 est née Inès, fille de Mathieu LAINÉ et d'Angélique COUTANT, domiciliés à Gausson, 5 rue du Stade.

Félicitations aux parents et bienvenue à Inès.

Hommage



Raymond Boscher, trésorier et membre du Comice Agricole nous a quitté le 4 février 2024. Raymond était une personne dynamique et passionnée par le monde de l'élevage. Il a consacré sa vie au travail de contrôleur laitier et bénévole au sein de plusieurs associations. Il était membre du Comice pendant toute sa carrière professionnelle et trésorier pendant sa vie de retraité. La trésorerie étant très importante dans les associations, Raymond était très investi et rigoureux, et à chaque assemblée générale les comptes étaient précis, clairs au chiffre près. Autrefois, le Comice recevait jusqu'à 80 bovins et la synthèse de production de chaque animal était calculée manuellement par ses soins, son temps n'était pas compté. Le président, les membres du bureau et les bénévoles, nous lui disons MERCI pour son dévouement. Ses obsèques ont eu lieu le jeudi 8 février à l'Eglise Saint-Pierre de Plouguenast-Langast.

Communication

APPLICATION ILLIWAP

Afin de vous informer de ses actualités directement sur votre téléphone, la mairie de Gausson s'est équipée de l'application Illiwap.

Pour vous, cette application est gratuite. Elle respecte votre vie privée : il n'y a pas besoin de s'inscrire, pas de publicité. Vos données personnelles ne sont pas collectées.

Une fois l'application Illiwap installée sur votre téléphone, il vous suffit de vous abonner à la station "Mairie de Gausson" : vous recevrez ainsi les actualités de la commune.

Illiwap vous permet également de recevoir des messages géolocalisés de type "alertes" : vigilance météo, information majeure, coupures de courant...

N'hésitez plus, et installez Illiwap !



Evènements à venir

COLLECTE DE JOURNAUX ET CARTOUCHES D'ENCRE APE DE L'ECOLE

La prochaine collecte de journaux et de cartouches d'encre aura lieu le SAMEDI 2 MARS de 10h à 12h, au garage de l'école.



CLUB "AU FIL DU TEMPS"

La prochaine réunion du club aura lieu le JEUDI 29 FÉVRIER à 14 heures à la salle des fêtes de Gausson.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANCIENS COMBATTANTS

L'assemblée générale des anciens combattants de Gausson (UNC 22 Gausson) aura lieu le SAMEDI 9 MARS à 10h30 (local situé en-dessous de la bibliothèque).



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FOYER DES JEUNES

Elle se tiendra le SAMEDI 23 MARS à 19h30, au foyer des jeunes (rue de la Fraternité à Gausson). Ce sera l'occasion de faire un point sur l'année écoulée ainsi que sur les futurs projets. Venez nombreux !

Porte ouverte de l'école communale



"Il nous fait grand plaisir d'inviter les familles intéressées à découvrir notre école à la journée portes ouvertes.

Cette année, les portes ouvertes se dérouleront le VENDREDI 22 MARS de 16h30 à 18h30 et le SAMEDI 23 MARS de 9h00 à 12h00.

Nous présenterons les locaux, les divers projets, les fonctionnements des classes.

Si vous connaissez des familles intéressées, n'hésitez pas à leur faire parvenir l'information. Pour toute information complémentaire, vous pouvez communiquer avec l'école par mail à :

ecole.0220861s@ac-rennes.fr ou par téléphone au 06.73.71.91.53

Nous profitons de ces deux journées pour organiser, par la même occasion, la vente de livres « Lire c'est Partir », chaque livre est proposé au tarif de 2€. Toutes les familles intéressées sont les bienvenues."

Mme BRIS , Directrice et l'Equipe enseignante

Intercommunalité - Loudéac communauté

BOURSE AUX SPORTIFS

Les élus de Loudéac Communauté ont décidé d'aider les sportifs en devenir de leur territoire. Les candidatures sont ouvertes pour obtenir une bourse de 500 € pendant 3 ans (renouvelable annuellement). Pour cela, il faut :

- Avoir – de 22 ans (à la fin de l'année 2024)
- Niveau national : sélection au championnat de France dans une fédération délégataire
- Pratiquer un sport individuel
- Résider sur le territoire Bretagne Centre et/ou être originaire du territoire et/ou être licencié sur le territoire

Pour la première année, 10 dossiers seront sélectionnés par les élus de la commission sport de Loudéac Communauté.

Les étapes pour bénéficier de la bourse :

1. envoyer le dossier de demande rempli à x.mainguy@loudeac-communauté.bzh avant le 1^{er} mars 2024
2. si le dossier est complet et recevable, il est alors présenté au groupe de travail composé de représentants de la commission sport de Loudéac Communauté. Ce dernier choisira les dossiers retenus.
3. dès que la sélection est faite, les candidats seront informés du résultat de leur demande de bourse.

Lien du dossier de demande bourse :

<https://www.bretagnecentre.bzh/fileadmin/medias/Actualites/2024/Janvier/bretagnecentre-sports-nature-bourse-sportifs-2024-dossier-de-demande.pdf>

Autour de chez nous



JEUNES LYCÉENS ETRANGERS RECHERCHENT UNE FAMILLE D'ACCEUIL

D'Italie, de Colombie, d'Allemagne ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Si l'expérience vous intéresse, contactez le bureau coordinateur CEI Saint Malo - Magali Fouqueré - 02 99 46 10 32 - m.fouquere@groupe-cei.fr

Petite annonce

RECHERCHE benne portée derrière tracteur.

Appeler le 06 86 20 51 26.

Extrait Conseil Municipal

SÉANCE DU 1 FEVRIER 2024

1- DÉLIBÉRATIONS - Déclassement et désaffectation voie communale

Le cabinet Xavier Nicolas a adressé le plan de division relatif à la parcelle communale sise au Bas Bourg (propriété de M. et Mme LE BARCH et voirie communale). La voie communale a une superficie de 57 m².

Mme le Maire propose aux élus de délibérer sur le déclassement et la désaffectation de la voie communale référencée au cadastre section B N° 1353 d'une superficie de 57 m², afin de finaliser la vente auprès des acquéreurs M. et Mme LE BARCH au prix de 10 € le m² soit un prix global de 570.00 € auquel s'ajoutent les frais d'acte notarial.

Après examen de la demande, le Conseil Municipal décide de déclasser et désaffecter le bien et de sa vente au prix fixé et porté à la connaissance, et accepté par les époux LE BARCH, acquéreurs.

2 – CARTOGRAPHIE ZAEnR

La Préfecture par voie de circulaire n°3769 reçue en Mairie le 20 Décembre 2023 invite les mairies, les EPCI à réaliser une cartographie de planification des énergies renouvelables, à délibérer en conseil municipal et débattre au sein de l'EPCI et transmettre cette cartographie au référent préfectoral via le portail cartographique.

Date au 31.12.2023 n'est pas une date butoir, la transmission des zones AEnR se poursuivra au fil de l'eau en 2024.

A ce stade nous allons recevoir de l'EPCI début février 2024 un modèle de délibération.

Pour la partie concertation, 1 plateforme en ligne sera proposée à l'échelle de l'EPCI via laquelle habitants, élus, associations, entreprises pourront déposer leur avis. Projets éolien, photovoltaïque, ENR, méthanisation.

Le conseil a reçu l'information de Mme le Maire

3- GESTION CIMETIÈRE

Mme ROST conseillère commerciale, de la SAS GESCIME, à Brest propose de présenter le logiciel de gestion de cimetière : GESCIME à distance 30 à 45 minutes et d'accompagner la commune dans la reprise des concessions en l'état d'abandon.

Le Conseil Municipal, compte tenu de la nécessité de retrouver des espaces est favorable à la présentation du logiciel et mandate Mme le Maire auprès de l'entreprise pour la réalisation de l'opération.

4 – DEVIS

► **Terrain de football** : le Club de foot a éprouvé le besoin que les toilettes situées sous le bâtiment soient réhabilitées.

M. Gaëtan LESTURGEON a établi un devis d'un montant de 692.40 € TTC.

M. ROUXEL Xavier va être contacté pour la pose d'une porte extérieure aux normes PMR. Le service technique est chargé d'élargir le passage pour la pose d'une porte PMR.

► **Foyer des Jeunes** : Devis de remplacement des radiateurs électriques (3) étage et RDC : 2 753.62 € TTC, remplacement des suspensions électriques RDC, total du devis : 3 070.42 €

Le Conseil Municipal valide la proposition.

5 – COMPTE RENDU

► **Épicerie solidaire** : Compte rendu de la réunion du 22 janvier 2024 : visite de la Banque Alimentaire et réunion de travail. 4 communes sont intégrées au projet : UZEL, GAUSSON, PLÉMY et PLOEUC/L'HERMITAGE. Le plan de financement sera retravaillé au regard du nombre de communes partenaires supplémentaires. Lancement du service en mars 2024, Prochaine réunion courant février 2024, le 19 ou le 26, à PLÉMY

► **Déploiement et mise en place du tri à la source Biodéchets** : La loi oblige la collectivité EPCI à proposer la mise en place du tri à la source Biodéchets. Compte rendu de la réunion du mercredi 01.02.2024 à Gausson :

Modalités de déploiement du tri à la source biodéchets, 21 550 ménages disposent d'une maison avec jardin : objectif 60 % en compostage individuel, soit 13 000 foyers. A ce jour 3 000 demandes de composteurs sur le territoire. Pour le bassin de vie Plouguenast-Langast-Gausson : 200 demandes dont 33 pour Gausson, les demandes vont se déployer sur l'année 2024.

Les composteurs seront livrés en Avril 2024 au bâtiment technique de Langast, à charge des communes via le service technique de les récupérer pour la distribution sur la commune soit ½ journée ou plusieurs demi-journées, à définir par la commune, en présence des ambassadeurs du tri et élus et Yvon LE JAN.

Il y aura une nouvelle commande en été pour une livraison en septembre 2024.

Un mémo compost et guide du tri seront distribués en même temps que la livraison des composteurs.

Des ambassadeurs de tri vont être recrutés pour la formation au compostage (en contrats aidés)

Pour l'instant les collectivités, les salles des fêtes et cantines scolaires ne sont pas concernées, sauf à mettre en place des composteurs au sein des écoles pour apprentissage des bonnes pratiques.

Le compostage collectif viendra dans un second temps, il faudra des volontaires, des membres associatifs pour le suivi de ce type de composteurs collectifs.

3ème temps : collecte des biodéchets : une étude réalisée par le groupe BRANGEON avec 10 points de collecte sur le territoire a été estimée à 200 000 € -

Bonnes pratiques du tri, encore trop de refus de tri : 350 000 € de refus de tri à Kerval pour l'année passée.

Problématique des élagages : 25% refus de collecte à cause des élagages. 50% des anomalies en erreur de tri.

6 – QUESTIONS DIVERSES

► **Compte rendu réunion RD 700 entre Uzel et La Place à l'Épine du 17.01.2024**

M. BEUREL Pierrick et Mme le Maire ont participé au Copil de présentation de l'état d'avancement des études et du planning actualisé. En résumé, : travaux d'aménagement du giratoire de la gare d'Uzel pourraient démarrer à partir de fin 2025 si accord des services de l'Etat. Le démarrage des travaux possible des travaux du projet d'aménagement fin 2026 dépendra de l'état d'avancement des acquisitions foncières et de l'obtention des autorisations environnementales et de déclaration d'utilité publique.